

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : J.VUILLAUME			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Sandrine CHABERT	✓		
Maire : J.Y FLOCHON		✓	M DUSSURGET
Conseiller municipal : C.TRENTESEUX (ou président de l'EPCI compétent)		✓	Mme FROMENT
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Annelise COSTECHAREYRE	✓		
Maryline JOBAZE	✓		
Laurence PUJOL	✓		
Christine MONCHALIN	✓		
Laura CARRICONDO	✓		
Julie MALAMENEIDE	✓		
Réquia CHANEL	✓		
Anne TISSOT	✓		
Loïc JAILLET	✓		
Pascal DRENO	✓		
Membre du RASED : pas de RASED (désigné par le conseil des maîtres)			
D.D.E.N : pas de DDEN			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Coralie BERTHAUD	✓		Anita GRAVEL
Lucie RAYMOND	✓		
Céline CHARTON		✓	
Eva-Marianne COLTICE	✓		
Romain DELZOPPO	✓		
Océane CATHERIN		✓	
Céline MILON	✓		
Amélie RENAUD	✓		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
Autres membres du RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier scolaire :			
Assistant de service social :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Directeur Centre social			
Enseignant de langue vivante, EILE, langue et culture régionale :			
Invité :			

## Ordre du jour :

### **1 - Installation du nouveau conseil :**

#### **→ points d'information :**

##### Les membres :

Selon l'article D411-1 du code de l'éducation, le conseil d'école est composé de la directrice de l'école, présidente, du Maire ou de son représentant, d'un conseiller municipal, de tous les enseignants de l'école, d'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école. Il n'y a plus de délégué départemental de l'Education Nationale.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions mais n'a pas le droit de vote. Nous dépendons de la nouvelle circonscription de Poncin dont Mme Vuillaume est l'Inspectrice et du pôle RASED du Revermont. L'enseignante référente demeure Mme Mealhie du collège Lucie Aubrac.

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant, les personnels du réseau d'aides spécialisées, les médecins chargés du contrôle médical scolaire, les infirmiers et infirmières scolaires, les assistants de service social.

Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

##### Rôle et fonction du conseil :

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur ; donne tous avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école ( activités éducatives, périscolaires ; restauration scolaire, garderie ; hygiène scolaire ; protection et sécurité des enfants le cadre scolaire et périscolaire ; respect des valeurs et principes de la République) ; est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

##### **Avis du Conseil d'Ecole :**

### **2 - Résultats des élections**

#### **→ points d'information :**

- résultats des élections : nombre d'électeurs : 301 ; nombre de votants : 86 ( 65 l'an passé) ; bulletins blancs ou nuls : 0 ( 3 l'an passé) ; suffrages exprimés : 86 ; taux de participation : 28.57% ( 20.50% en 2021 et 21.05% en 2020).

Depuis trois ans, le bureau électoral a fait le choix de privilégier le vote en présentiel pour des raisons de coût et d'impact écologique. Le matériel de vote a été remis aux parents sur demande (6 demandes). Cette année, le bureau de vote était installé dans la cour et a été ouvert de 8H00 à 16H40.

Les élections des représentants de parents d'élèves ont en principe lieu le vendredi de la semaine 40.

Les représentants souhaitent faire passer un trombinoscope de manière à pouvoir être identifiés par tous les parents.

**Avis du Conseil d'Ecole :**

Le trombinoscope des représentants de parents d'élèves élus pourra être affiché à l'entrée de l'école, envoyé par mail et/ou collé dans les cahiers de liaison en fonction du choix des représentants.

**3 - Effectif de l'école:**

→ point d'information : répartition par classe et évolution de l'effectif

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CP	20					20
CP	21					21
CE1		25				25
CE1/CE2		12	10			22
CE2			24			24
CM1/CM2				13	12	25
CM1/CM2				13	12	25
CM1/CM2				13	12	25
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>39</b>	<b>36</b>	<b>187</b>

Année scolaire	Effectifs
2011/2012	191
2012/2013	221
2013/2014	229
2014/2015 9 classes	231
2015/2016 9 classes	226
2016/2017 9 classes	235
2017/2018 9 classes	216
2018/2019 Fermeture : 8 classes	210
2019/2020 8 classes	200
2020/2021	195
2021/2022	186
2022/2023	187
2023/2024 annoncés	189

L'effectif prévisionnel envoyé à L'Inspection était de 185 élèves ( 2 de moins que le nombre en septembre).

Pour l'année prochaine, 189 élèves annoncés.

Les répartitions des élèves sont réalisées en équipe pédagogique au mieux de l'intérêt des élèves. L'équipe tient compte du niveau scolaire, du comportement.

Le personnel :

- 11 enseignants dont 4 à temps partagé.
- 2 Accompagnantes pour 6 élèves en situation de handicap : Joëlle NGUEN DUC LONG et Ghislaine BRUNET BELLOT
- 7 employés communaux : 2 agents de service ; 1 cuisinier et 5 personnes pour le temps méridien.
- 4 personnes pour la garderie périscolaire
- Pas de Jeune en Service civique

La direction :

Mme Chabert est déchargée à 75 % les lundis, jeudis et vendredis.

Cette décharge comprend 33% de temps pour la direction 8 classes et 42% pour la formation des Professeurs des Ecoles Stagiaires et une charge de formation continue supplémentaire.

Maîtres d'accueil temporaire : M Jaillet accueillera des stagiaires en janvier pour une quinzaine de jours.

**Avis du Conseil d'Ecole :**

#### **4.- Règlement intérieur**

→ **Sujet 1 soumis à avis** : vote du nouveau règlement scolaire.

Ajout à l'article 11 : **Les élèves qui déjeunent chez eux passent sous la responsabilité de leurs parents au delà de l'enceinte des locaux scolaires.**

**Vote :** .. votes « Pour » 19 voies

.. votes « Contre » 0

.. abstentions 0

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

#### **5- Protocole sanitaire :**

→ **point d'information** :

**Un protocole est affiché à l'entrée de l'école et a été collé dans les cahiers de liaison en début d'année**

Cette année le protocole ne comporte que 3 niveaux et un niveau « socle » qui consiste à appliquer les recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention.

L'équipe a réalisé un protocole pour l'école qui tient compte de ces niveaux. Débuté en septembre au niveau socle, il n'a pas évolué. Depuis une semaine, une remontée hebdomadaire des cas de COVID est demandée.

**Avis du Conseil d'Ecole :**

#### **6- Temps périscolaires**

##### **6.1 Temps méridien**

→ **point d'information** :

Le personnel : le cuisinier Ludovic Goy.

l'encadrement : Isabelle RIVOIRE, Sylvie BEJA, Josiane MONNOT, Marie-Thérèse CHEVANU, Maryline BLANC, Angélique FEZZOLI.

Organisation du temps de 12H00 à 13H50 :

☞ un service pour les élèves de CP, CE1 avec la maternelle à 12h00 service par Isabelle RIVOIRE et Marie-Thérèse CHEVANU, surveillance de cour Maryline BLANC et Marie-Thérèse CHEVANU.

☞ un service pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 service par Sylvie BEJA, Isabelle RIVOIRE et Angélique FEZZOLI. La surveillance avant le repas Angélique FEZZOLI et Josianne MONNOT et après le repas Isabelle RIVOIRE et Sylvie BEJA .

**La directrice rappelle aux parents qui viennent chercher leur enfant sur le temps méridien d'aller directement à la porte du restaurant scolaire (accès par le grand portail donnant sur la rue).**

Remarque des parents : la parution des menus sur Internet est parfois tardive.

Réponse de la municipalité : le site est nouveau. La mise en ligne des menus va être améliorée. Un lien est disponible pour faire des demandes. Il ne faut pas hésiter à l'utiliser.

##### **6.2 - Garderie**

→ **point d'information** :

Le personnel : Josianne MONNOT, Isabelle RIVOIRE

Organisation du temps de 7H15 à 8H20 : les élèves sont accompagnés dans les locaux de la garderie par un adulte. Tous les élèves (maternelle et élémentaire) sont regroupés (environ 40 enfants dont 20 maternelle). A 8H20 les responsables de l'encadrement, Josianne MONNOT, Isabelle RIVOIRE et Anna Weiss les conduisent à l'école.

Organisation du temps de 16H30 à 18H30 : les élèves sont appelés dans les locaux de l'école et accompagnés à la garderie par le personnel.

De 16h30 à 18h00 Josianne MONNOT et Isabelle RIVOIRE surveillent les enfants.

De 18h00 à 18H30, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont regroupés et surveillés par Josianne MONNOT et Isabelle RIVOIRE .

**En cas de changement de dernière minute, les parents doivent laisser un message sur le répondeur de la garderie avant 16H15.**

Remarque des parents : le prix de la garderie est élevé par rapport à d'autres communes. Il n'y a pas de tarif dégressif pour les parents qui ont plusieurs enfants et/ou dont les enfants restent longtemps. Il n'y a pas non plus d'application d'un quotient familial.

Réponse de la municipalité : Le prix de la garderie n'a pas été augmenté cette année. La facturation est faite à la demi-heure pour réduire le coût. La garderie et la restauration scolaire sont des postes déficitaires pour la commune.

## **7 – Sécurité**

➔ **point d'information** :

### **Exercice incendie** :

Un exercice a eu lieu le 12/09/2022 en présence de l'adjointe chargée des affaires scolaires et M Rivoire et Paris. Les élèves et le personnel étaient prévenus.

L'alarme a fonctionné. Evacuation en bon ordre et dans le calme avec les élèves de maternelle en salle d'EPS.

**PPMS** : plan particulier de mise en sécurité. Il est en place depuis 2011.

"L'objectif du plan est de permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à la normale" circulaire n°2015-205 du 25/11/2015.

Conformément à la législation en vigueur un exercice attentat-intrusion a eu lieu le 26/09/2022 en présence du policier municipal.

### **Objectifs de l'exercice** :

- sensibiliser les élèves, le personnel et les parents, informer et responsabiliser
- appliquer les consignes (se confiner, se mettre en sûreté)
- tester l'alarme

### **Bilan**

#### **Points positifs** :

- Très rapidement les élèves sont hors de vue
- le silence est rapide et bien conservé
- l'ouverture de la porte du premier placard de la classe permet de réduire l'angle de vue
- les portes sont verrouillées
- les stores électriques sont fermés rapidement et limitent la visibilité

- le groupe de contact pour l'envoi de messages permet d'établir un comptage rapide et permet également une communication entre les enseignants
- Les enseignants sont restés vigilants tout au long de l'exercice
- tout le monde a attendu le signal pour sortir et terminer l'exercice

#### **Points à améliorer :**

- la corne de brume s'entend peu
- insister auprès des élèves que lorsqu'ils sont repérés, ils doivent bouger.
- éteindre la lumière dans la classe car on voit le reflet dans les vitres

Deux autres exercices sont à faire : un exercice risques majeurs en janvier et un exercice incendie.

#### **Avis du Conseil d'Ecole :**

Au fur et à mesure des exercices, des améliorations sont constatées tant du point de vue de la réaction des adultes que des enfants.

## **8 - Projets**

### **→ point d'information:**

#### **8.1 Projet d'école**

Le bilan a été fait l'année dernière et des priorités ont été fixées. L'équipe est dans l'attente de l'évaluation d'école.

Des actions vont débiter en éducation morale et civique pour le cycle 3 ( en lien avec le CME et la municipalité) et en résolution de problèmes pour le cycle 2 ( élaboration d'une méthodologie).

Une circulaire est parue le 30 septembre 2022 invite à dispenser 3 séances par an d'éducation à la sexualité. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain et question du consentement ( abordé avec l'infirmière scolaire l'année dernière). Une réflexion aura lieu en équipe.

#### **8.2 – Le conseil d'élèves**

Deux délégués par classe ont été élus. Les conseils se déroulent les vendredis.

Le conseil impulse des projets. La première décision du conseil a été d'accompagner des associations. Une collecte solidaire de bouchons est en place en partenariat avec « Cœurs de bouchons ». Un marché de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre à 16H30 au profit de l'association « Enfantin » qui travaille également avec le CME.

Un cahier de liaison sera mis en place entre les élus du conseil d'élèves et ceux du CME.

Le conseil d'élèves a également pour mission d'aider à réguler la vie de l'école, le vivre ensemble. Un rôle qui contribue à améliorer le climat scolaire. L'absence d'un conseil d'élève l'année dernière en raison des contraintes sanitaires a mis en évidence son importance sur ce plan.

#### **8.3 – Piscine pour les CE2 et CM1**

Les séances de piscine débiteront le 6 décembre et se termineront le 9 mars.

La classe de CE2 se rendra à Carré d'eau les jeudis matin. Mme Monchalín et Mme Chanel feront un échange de service.

Les CM1 des 3 classes et les CE2 de Mme Chabert se rendront à la piscine les mardis après-midi avec Mme Tissot et Mme Chabert. Les CE1 de Mme Chabert resteront avec Mme Costecharyere un projet liant écriture et EPS. Les CM2 resteront avec M Dréno et Jaillet et iront à Domagne pour l'EPS.

Le financement est réalisé par la CA3B.

#### **Avis du Conseil d'Ecole :**

Nous espérons que les piscines resteront ouvertes malgré le coût de l'énergie.

#### **8.4 – Le Projet musical**

C'est un projet financé par la commune en partenariat avec l'intervenant musical de la Maison de La Musique de la Vallière.

Le projet a débuté le 11 octobre 2022 pour une durée de 28 semaines. 7H00 par semaine assurées intégralement par Thibault Larue : 45 minutes par classe.

Les séances se déroulent à l'école de musique car la salle orange est occupée.

Pour le cycle 2, l'objectif est de mettre en musique et en scène un album « L'escargote et la baleine », d'explorer le patrimoine musical des différents continents ( s'amuser avec des phonèmes en découvrant des chansons, des jeux de mains) ,d' enrichir sa connaissance des rythmes, de faire un lien entre la géographie, la culture et les arts.

Pour le cycle 3, un projet chorale sur l'industrialisation au 19<sup>ième</sup> siècle en lien avec l'histoire et les sciences.

Des restitutions auront lieu dans le courant du mois de juin.

#### **8.5 – Le partenariat avec la médiathèque et le CME**

Six séances par classe à la médiathèque dont 3 séances avec une animation proposée par Fanny Maréchal. Elle propose également une animation lors de la semaine du court métrage.

L'équipe la remercie pour son énergie et son professionnalisme.

Les élections au CME ont eu lieu en octobre. Les élèves de CM2 sont élus pour une année seulement. Il y a eu 20 candidats cette année pour 10 postes. Certains projets d'élèves non élus ont été retenus ( comme les nichoirs pour oiseaux). Les élèves concernés seront invités à venir mener à bien leur projet au sein du CME. L'opération « Bol de soupe » aura lieu le vendredi 27 janvier et les bénéfices seront reversés à l'association « Enfantin ». Cette association collecte des brosses à dents usagées, des stylos, des règles cassées et les transforme en objets. Un bac de récupération sera placé dans le hall de l'école.

Mme Froment remercie l'équipe pour l'accueil qu'elle réserve aux différents projets proposés par le CME.

#### **8.7 Des sorties et des projets communs :**

- Pour le cycle 3 , dans le cadre du travail sur l'industrialisation au 19<sup>ième</sup> siècle, une visite de la mine à Saint Etienne est prévue. En sciences, après un travail sur le recyclage, les élèves sont allés visiter la déchèterie de Ceyzeriat. Une intervention de l'AGEK complètera la séquence sur les fossiles. Une sortie au théâtre est prévue début décembre.

- Pour les CP, suite à la séquence sur les dents, il y a eu une intervention de MTDents le lundi 14 novembre. Les autres sorties sont prévues à partir d'avril : une sortie à la déchèterie, une sortie au théâtre et animation de l'AGEC sur l'écosystème du Vallon en lien avec la programmation en découverte du monde.

- Pour les CE1/CE2 , un décloisonnement entre les 3 classes a lieu en « questionner le monde ». Un décloisonnement pour la lecture entre les CE1 et CE2 est également mis en place une fois par semaine. Une classe découverte est prévue du 9 au 12 mai pour tous les élèves de CE1 et CE2 soit 71 élèves. Elle se déroulera en Haute-Savoie au Reposoir. L'objectif est de développer l'autonomie, le vivre ensemble mais également de travailler autrement la langue écrite, le questionner le monde, l'EPS. Une réunion d'information est de présentation du projet est prévue avec les parents le lundi 21 novembre.

Le projet a été envisageable grâce au soutien financier du SOU ( 5000€), à la subvention du transport par la Région ( 2800€- un dossier a été déposé). La commune alloue, à titre exceptionnel, une aide 25€ par élèves soit 1775€.

Afin de compléter le budget en impliquant les élèves, deux actions seront menées : la tombola en mars et une vente de tartiflette le 20 janvier ( Les élèves prépareront la liste des courses, les commandes, mettront en barquette, calculeront les bénéfices...). Ludovic Goy, le cuisiner, s'est proposé d'apporter son aide et la municipalité est remerciée pour avoir donné son accord.

## **9 – Achats, travaux et aménagements**

⇒ Sujet 2 :

○ Pour avis

● Pour information

Date		Etat au 18/11/2022
08/11/19 Conseil d'école	De nombreuses fenêtres ne ferment plus ( classe 1, classe 2, classe 3, classe 4, classe 5, classe 6 et classe 7).	Les travaux débuteront en 2023 et se feront en 3 tranches.
06/11/20 Conseil d'école	La baguette de la terrasse extérieure a été légèrement meulée mais il y a toujours une sur épaisseur dans laquelle les élèves se « prennent les pieds ».	
Conseil du 18/03/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le câble du TNI de la classe 5 est à changer</li> <li>- 500€ demandés au budget pour acheter du petit matériel d'EPS</li> <li>-500€ pour acheter des manuels</li> <li>- tableau blanc demandé pour la salle orange (200€)</li> <li>- Les deux portes du hall principal seront changées pendant les vacances d'été.</li> </ul>	<p>En attente</p> <p>Budget accordé, les achats vont être faits</p> <p>Budget accordé</p> <p>Tableau fixé. Très pratique.</p> <p>Les portes sont changées mais les barillets anciens ont été conservés. Les clés tournent dans le vide</p>
Conseil du 17/06/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un poteau va être ajouté pour soutenir le préau d'entrée</li> <li>- les classes de l'étage vont être repeintes</li> </ul>	<p>Les classes ont été repeintes, les plafonds abaissés et un éclairage LED posé. L'ensemble est très clair. L'éclairage variable est très appréciable.</p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une barre de son chez Mme Chanel car le son du TNI ne fonctionne plus</li> <li>- une goulotte avec des prises pour retirer la prise multiple chez Mme Chanel et Mme Jobaze</li> </ul>	Goulettes posées en fond de classe mais pas à côté des tableaux.
Conseil du 18/11/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les robinets thermostatiques sont à changer ( absents ou cassés)</li> <li>- Mme Chanel ne peut pas imprimer depuis sa classe. L'ordinateur est trop ancien.</li> <li>- M Dréno ne peut plus ouvrir la porte d'entrée avec le visiophone depuis le changement de la porte.</li> <li>- les ordinateurs des classes 6 et 7 ainsi que celui du bureau sont en fin de vie.</li> <li>- à l'étage, la fontaine est hors service depuis une semaine. Un seul lavabo utilisable.</li> </ul>	

Avis du Conseil d'Ecole :

Heure de fin : 20h31

Le président, directeur de l'école  
 Nom : Sandrine CHABERT

Signature

Le secrétaire,  
 Nom : DELZOPPO Romain  
 Fonction : Représentant des parents

Signature

